

## **BIODIVERSIT' HAIES 88**

Biodiversit'Haies88

Monsieur le Préfet des Vosges  
Préfecture  
1 place du Maréchal Foch  
88000 Epinal

La Bresse le 28 mars 2016

Monsieur le Préfet, le temps presse !!

Que constate-t-on depuis plusieurs mois sur l'ouest des Vosges et les départements limitrophes ? Une augmentation régulière des prédatons sur les troupeaux d'ovins, Une détresse des éleveurs concernés chez qui le sentiment justifié d'être délaissé par l'état se traduit par des postures qui vont du découragement à l'exaspération, avec une augmentation des risques de dérapages. Au 29 février 2016, près de 315 ovins ont été indemnisés en pure perte depuis 2013, les victimes se trouvent essentiellement dans la plaine vosgienne.

Cette situation était prévisible et prévue depuis fort longtemps, nous l'avions nous même annoncée il y a 3 ans déjà.

Une pétition pour la défense du loup recueille 50 000 signatures en quelques jours. Une autre pétition pour le soutien aux éleveurs est lancée en réponse. Il est temps d'affirmer que les éleveurs autant que le loup ont le droit d'exister et que ces deux conditions sont la base incontournable sur laquelle des solutions doivent être trouvées. Il est dans le rôle de l'état et de ses représentants de tout mettre en œuvre afin de concourir à cet objectif. Permettez nous d'avancer, Monsieur le Préfet, que ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Un monde ou les seules propositions apportées a une situation fortement problématique sont la destruction d'une espèce, de plus protégée, est un monde qui va très mal.

Collectif Biodiversit'Haies 88 (association loi de 1901)  
295 rue de l'Église 88270 GORHEY 03 29 25 96 09  
[contact@biodiversit-haies88.fr](mailto:contact@biodiversit-haies88.fr) <http://www.biodiversit-haies88.fr>

C'est un monde qui va mal au plan intellectuel et moral, cette réaction mobilise le cerveau primaire, j'ai un problème avec le loup je tue le loup. Le risque est grand que cette réaction se généralise à n'importe quel autre problème, et qu'à terme on considère normal que s'applique la loi du plus fort. Après tout c'est plus simple que de faire fonctionner son cerveau et de rechercher de vraies solutions qui respectent la vie et l'avenir, et qui accessoirement grandissent un peu le genre humain.

Motion contre le loup FDSEA et JA demandent des tirs de prélèvements et de défense. Le bilan de ces tirs opérés essentiellement dans les Alpes ne permet pas de démontrer une quelconque efficacité du point de vue de la diminution des prédatons. Dans certains cas c'est même le contraire qui est constaté, une augmentation des prédatons, explicables par la désorganisation des meutes suite à des prélèvements aléatoires avec pour conséquence une augmentation de la pression sur les animaux d'élevage plus facilement accessibles pour des loups en dispersion ou des meutes ayant perdu toute stabilité.

Dans le sud-est, malgré 32 tirs de destruction en 2015 et 14 tirs en 2014, l'état comptabilise une augmentation des victimes domestiques de 40% depuis 2013! Dans les Alpes-Maritimes après 14 tirs de destruction, le résultat obtenu en 2015 se résume à un chiffre: 20% de victimes supplémentaires. Doit-on suivre cette politique au bilan pour le moins désastreux?

Les responsables de ces organisations trompent leurs adhérents et jouent sur la facilité. Ceux là même qui ont installés des moyens de protection efficaces et fait diminuer sensiblement les prédatons là ou ces moyens ont été déployés, clament sur tous les toits que ces moyens ne servent à rien et qu'il n'est pas d'autre solution que de tuer le loup !

Il serait difficilement compréhensible que les services de l'état, par votre voix Monsieur le Préfet, adoptent cette vision dont la malhonnêteté n'est plus à démontrer.

Nous entendons ici et là des élus déclarer urbi et orbi que le loup n'est pas compatible avec l'élevage et qu'il n'est d'autre solution que de l'éliminer.

Nous constatons que de nombreux éleveurs s'engagent malheureusement dans cette impasse et dans ce piège dont nous savons qu'aucune perspective d'avenir durable ne sortira.

La détresse des éleveurs n'est pas contestable, son origine est à rechercher selon nous dans l'absence de soutien à la fois techniques, humains et financiers que ceux-ci devraient recevoir de la part de l'état depuis des années. Comment expliquer que depuis plus d'un an alors que des attaques se répètent dans la plaine des Vosges les parcs à moutons soient toujours sans aucune protection sérieuse? Pour mémoire, le loup est présent dans la plaine vosgienne depuis le 14 février 2012!

Il existe pourtant toutes sortes de solutions et d'aides qui pourraient être mobilisées, que font la chambre d'agriculture et les services de l'état qui dispose de moyens notamment en ingénierie pour conseiller et encadrer les éleveurs touchés par ces attaques et ceux dont on peut penser qu'ils ne tarderont pas à l'être ?

Il n'est pas acceptable que des actions sérieuses de soutien aux éleveurs n'ait pas encore été mises en place. Dans un communiqué daté du 22 avril 2013, déjà, nous écrivions :

[ Nous savions déjà que le rôle des Préfets était de réunir des commissions « alibi » pour endormir tous ceux qui le veulent bien, et de clamer ensuite, contre toute évidence, que tout va bien dans le meilleur des mondes. Notre nouveau préfet n'a pas dérogé à la tradition. Mais nous posons la question : si quelques naïfs, vrais ou faux, sont prêts à avaler ces beaux discours, est-ce que le loup l'entendra de cette oreille ?

Cette façon de procéder vise à terme à justifier des tirs de prélèvements que ne manqueront pas de réclamer certains élus et responsables professionnel et associatifs pour qui « *il n'est pas d'autres solutions que le fusil* ».

Nous le savons, et les divers acteurs de ce dossier, ne l'ignorent pas non plus, cette « solution » n'en est pas une, et présente toutes les garanties pour envenimer la situation.

Dans ces conditions, le risque est grand d'un découragement des éleveurs et de la disparition progressive du pastoralisme dans le massif<sup>1</sup>. Les aides européennes ou nationales, si elles sont naturellement les bienvenues, doivent s'intégrer dans une stratégie globale cohérente et réfléchie de protection des troupeaux, sans quoi leur efficacité sera réduite.

Nous proposons :

-1/ que l'Etat par la voix du Préfet ou de son représentant, exprime clairement quelles sont ses priorités : - protection des troupeaux et recherche en concertation étroite avec les éleveurs, de solutions efficaces adaptées aux spécificités des territoires, visant à terme la cohabitation loup et pastoralisme, ou - continuation de la gestion à vue pratiquée depuis deux ans, et dont nous pouvons aujourd'hui apprécier l'inefficacité !

- 2/ qu'en prenant appui sur l'étude de vulnérabilité réalisée sur le massif, l'on puisse décliner sur chaque élevage, en concertation étroite avec l'éleveur et en faisant appel à des spécialistes de la question, des propositions claires de protection des troupeaux qui prennent en compte, là où c'est utile, la participation des acteurs opérationnels (collectivités, associations...). Et que la même démarche soit entreprise sur la Plaine : étude généraliste et déclinaisons par élevage.

- 3/ que l'on mobilise les aides disponibles en fonction des besoins ainsi définis, et non le contraire, et que l'on accompagne concrètement les éleveurs dans la recherche de solution avec les acteurs locaux, collectivités, associations, quand cela est utile. Enfin que des expérimentations puissent être menées avec des éleveurs volontaires.】

Trois ans après la situation s'est considérablement dégradée et ce que nous écrivions alors garde aujourd'hui toute son actualité.

<sup>1</sup>Un éleveur a déjà arrêté son activité et deux ont diminué le nombre d'ovins de façon drastique.

Nous ne changeons pas un mot de ce que nous écrivions alors et nous vous demandons, Monsieur le Préfet, d'agir au plus vite dans la perspective de trouver des solutions qui tout en reconnaissant le droit au loup de reconquérir des territoires garantissent la protection des troupeaux d'ovins et permettent aux éleveurs de vivre de leur travail.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre haute considération.

Pour Biodiversit'Haies88

Dominique Humbert

Jean-Luc Valérie